

Les laboratoires pharmaceutiques craignent une nouvelle baisse des prix des médicaments

Zitouni IMOUNACHEN - 2015-06-17 18:27:04 - Vu sur pharmacie.ma

Les laboratoires pharmaceutiques ont reçu, fin mai, une note de la Direction du médicament et de la pharmacie les invitant à adresser, dans les plus brefs délais, un benchmark des princeps dont l'autorisation de mise sur le marché a été renouvelée en 2015.

Les industriels, en particulier les multinationales, ont tenu aussitôt plusieurs réunions et comptent saisir le ministère de la santé.

Les spécialistes du dossier affirment que «la démarche de la DMP est tout à fait normale et s'inscrit dans le cadre du suivi des prix. La révision de ceux du princeps intervient à la suite du renouvellement quinquennal de l'autorisation de mise sur le marché d'un médicament». Cela est stipulé dans l'article 14 du décret n°2-13-852 relatif aux conditions et modalités de fixation des Prix Publics de Vente (PPV). Chez les industriels, on pense que «la demande du ministère est un préalable à une nouvelle baisse des prix des médicaments. Et si c'est le cas, elle est prématurée par rapport à ce qui est prévu».

Si les industriels se disent lésés par le transfert de la marge vers le secteur officinal, les gestionnaires de l'Assurance maladie obligatoire commencent à ressentir les effets positifs de la baisse des prix intervenue en juin 2014. Les économies dégagées sur le poste médicament doivent se situer entre 250 et 300 MDH annuellement. Cela permettrait de financer le coût de la revalorisation tarifaire de certains actes médicaux, l'admission de nouvelles spécialités coûteuses, l'intégration de la population de l'article 114 de la loi 65-00 et l'alignement des prix d'achat de sa pharmacie sur les nouveaux prix.